# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

#### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification de la substance

ou de la préparation: Device PM

Nom chimique: Diflubenzuron

Utilisation de la substance/préparation: Régulateur de Croissance d'Insecte

Identification du fabricant: Chemtura Europe Limited

Kennet House 4 Langley Quay Slough Berkshire

SL3 6EH

United Kingdom

Tel: +44 (0)208 762 8322

Identification du distributeur : NEODIS

10 RUE CLEMENT ADER – ZA LE PATIS – BP 66

78512 RAMBOUILLET CEDEX

tél 01 34 94 19 33

N°d'appel d'urgence : INRS, tel +33(0)1 40 44 30 00

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS



68585-47-7

# N: Dangereux pour l'environnement

Principaux risques et effets:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Alcools, C10-16,

Pas d'effets nocifs sont prévus dans des conditions normales d'usage.

#### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

## Constituants apportant un danger

<u>CAS</u>	<u>Libellé</u>	<b>Concentration</b>	<u>Symbole</u>	Phrases (R)
35367-38-5	Diflubenzuron	25%	N	R50
1322-93-6	Sodium diisopropylnaphthalene sulfonate	5%	Xn	R36/37 R22

5%

Χi

R36/37/38

Les autres composants ne sont pas présents en concentration suffisante pour rendre la préparation dangereuse.

#### 4. PREMIERS SECOURS

#### Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

#### Inhalation

Sortir la victime au grand air. Obtenir des soins médicaux.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement à l'eau chaude avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

## Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau et continuer de rincer pendant plusieurs minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair: 110 °C

#### Produits de combustion dangereux

Des fumées irritantes. Des oxydes de carbone Des oxydes d'azote.

# Techniques spéciales de lutte contre l'incendie

Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs.

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Des vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet.

Un appareil respiratoire autonome.

#### Moyens d'extinction

Adéquat.: - CO2

- de la poudre chimique
- mousse
- eau pulvérisée

Inadéquat .: - de l'eau pulvérisée

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions personnelles

Porter un équipement de protection adéquat.

#### Précautions environnementales

Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et le sol., Ce produit peut être nocif pour la vie aquatique.

#### Méthodes de nettoyage

Balayer et recueillir dans un conteneur approprié pour la destruction.

# 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

Manipulation - précautions à prendre

Eviter la formation de poussière., N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

# **Stockage**

Critères de stockage

Stocker dans un endroit frais et sec.

# 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

## Valeur limite d'exposition :

Composants Particules non réglementées par des règles spécifiques.			
Туре	valeur	remarques	
8h	3,0 mg/m3	poussières respirées	
8h	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
AGW	3,0 mg/m3	poussières respirées	
AGW	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
OEL-TWA	4,0 mg/m3	poussières respirées	
OEL-TWA	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
TWA	3,0 mg/m3	poussières respirées	
TWA	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
VLA-ED	3,0 mg/m3	poussières respirées	
VLA-ED	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
NGV	5,0 mg/m3	poussières respirées	
NGV	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	
MACTW			
Α	5,0 mg/m3	poussières respirées	
MACTW			
Α	10,0 mg/m3	Inhalation total des poussières	

# **Equipements de Protection Individuelle Protection respiratoire**

Protection respiratoire contre les fumées et les poussière est recommandée.

# Protection des mains



Port de gants imperméables, résistants aux solvants.

#### **Protection des yeux**

Port de lunettes de protection.

#### Protection de la peau et du corps

comme des manches longues, pour réduire au minimum le contact avec la peau.

## Mesure d'hygiène spécifiques

Assurer une bonne aération des locaux de travail.

#### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : spoudre

Couleur : blanc à jaune

Odeur : Pratiquement inodore

Point d'ébulition : abscence de donnée

Point Eclair : abscence de donnée

pH : 8

concentration : 10g/l

Auto-inflammabilité : >110°C

Densité à 25°C : 2,09 g/cm3

Densité globale : 0,3 g/cm3

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### Stabilité:

Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage et de la manipulation.

#### **Substances incompatibles:**

Les agents oxydants.

Acides forts.

Les bases fortes.

#### Produits de combustion dangereux:

Des fumées irritantes.

Des oxydes de carbone

Des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse: Ne se produit pas.

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Résultats des tests ingestion

Toxicité aiguë: DL50 Rat Résultat: > 10.000 mg/kg

#### Résultats des tests absorsion cutanée

Toxicité aiguë: DL50 - Rat Résultat: > 20.000 mg/kg

#### Résultats des tests inhalation

Toxicité aiguë: CL50 - Rat Résultat: > 3,52 mg/l

Durée de l'exposition: 4 h CONTACT AVEC LA PEAU

Résultats des tests

Irritation cutanée: Espèce: Lapin

Classification: Non irritant

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Résultats des tests

Irritation des yeux: Espèce: Lapin Résultat: Une irritation légère

#### **SENSIBILISATION**

Résultats des tests: Espèce: - Cobayes

Résultat: Non sensibilisant.

MUTAGENICITE Evaluation: Négatif

CARCINOGENICITE Evaluation: Négatif

#### TOXICITE POUR LA REPRODUCTION/FERTILITE

EvaluationNégatif

# 12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

#### Écotoxicologie des composants

Diflubenzuron

#### Toxicité aiguë pour le poisson:

CL50 - Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

Résultat: > 106,4 mg/l Durée de l'exposition: 96 h

CL50 - Darde-perche (Brachydanio rerio)

Résultat: > 64,8 mg/l Durée de l'exposition: 96 h

# Toxicité pour les plantes aquatiques:

IC50 - Selenastrum capricornutum

Résultat: > 80 mg/l

Durée de l'exposition: 72 h

# Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques:

EC50 - Daphnie (Daphnia magna)

Résultat: 0,0026 mg/l Durée de l'exposition: 48 h

#### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### Généralités:

Éviter l'écoulement dans les égouts ou dans des cours d'eau., Enfouir ou incinérer dans un four conformément aux réglementations nationales et locales appropriées.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

# 14-1.A.D.R. (Route)



Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement,

solide, n.s.a.

N° ONU : 3077
Classe : 9
Chiffre d'énumération : M6
Etiquette : 9
Code danger : 90

14-2. O.A.C.I. (Aérien)

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement,

solide, n.s.a.

N° ONU : 3077
Classe : 9
Groupe : III
Etiquette : 9

Passager : 914 (Illimitée) Cargo : 914 (Illimitée)

14-3. I.M.D.G. (Maritime)

Assimilation transport : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement,

solide, n.s.a.

N° ONU : 3077 Classe : 9

Groupe : III, page 9028

Etiquette : 9

Marque : Marine pollutant.

Remarque:

Code de classification : M7 Catégorie de transport : 3

Quantité limitée : LQ7 Unité d'emballage : 6kg Conditionnement : 30kg

#### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



## N : Dangereux pour l'environnement

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

# Conseils de prudence

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Selon la directive 91/155/CEE, conforme au règlement 1907/2006/CE DEVICE PM version 1.7 / 20/03/09 - Page 7 / 7

S3/9/49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien

ventilé.

S20/21 Ne pas manger ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de

protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiate- ment un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il en fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.